

# COMMUNIQUE



Le 15 mai 2013

## Assemblée Générale Mixte de Groupe Eurotunnel SA du 15 mai 2013

- **Approbation de toutes les résolutions soumises au vote**
- **Augmentation de 50% du dividende**

L'Assemblée Générale mixte de Groupe Eurotunnel SA, qui s'est tenue à Coquelles (Pas-de-Calais) aujourd'hui mercredi 15 mai 2013, a réuni 62,68% du capital de la société.

La totalité des résolutions soumises au vote par le conseil d'administration a été approuvée à une très vaste majorité<sup>1</sup>

L'Assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SA, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, a voté le versement d'un dividende de 12 centimes d'euro par action, soit une augmentation de 50% du dividende versé l'année dernière et ratifié la cooptation de Madame Perrette Rey, en qualité d'administrateur indépendant.

Avec cette cooptation, le Conseil d'Administration a un taux de féminisation et une ouverture internationale qui approchent les 40% ; quant au taux d'indépendance, il est supérieur à 70%, ce qui place le Conseil de Groupe Eurotunnel SA aux meilleurs niveaux du Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef.

**Jacques Gounon, Président-directeur général de Groupe Eurotunnel SA, a déclaré :** « *Je remercie tous les actionnaires qui, par leurs votes très clairs et leur fidélité soutiennent la stratégie long terme du Groupe et témoignent de leur intérêt pour la vie de notre entreprise.* »

---

<sup>1</sup> Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet du Groupe, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale mixte de Groupe Eurotunnel SA : <http://www.eurotunnelgroup.com/fr/actionnaires-investisseurs/assemblees-generales/ag-2013/>